



SOMMAIRE

RECAP-AGRI.....	2
La balance commerciale alimentaire à fin Mars 2019.....	2
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Février 2019 (Résultats de l'année 2019 par rapport à 2018).....	3
Situation hydrique observée le 15/04/2019.....	4
Flash sur la filière avicole : Mars 2019.....	6
INFO-AGRI.....	7
La « Déclaration du Caire » exhorte à la cohérence politique entre les secteurs de l'eau et de l'agriculture et appelle à une nouvelle génération de politiques et d'investissements.....	7
Un problème commun aux cultures et aux hommes.....	8
Les impacts du réchauffement climatique s'accroissent.....	9
La Tunisie accueille le Forum sur l'Economie Bleue en Afrique (ABEF).....	9



RECAP-AGRI

La balance commerciale alimentaire à fin Mars 2019

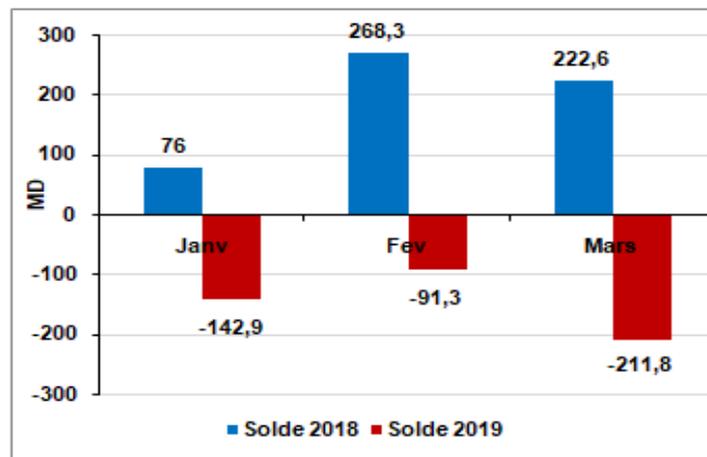
Pour le troisième mois consécutif, la balance alimentaire s'est soldée par un déficit enregistrant des taux de couverture respectifs de 74,1%, 90,2% et 86,4%.

Cette baisse résulte d'une nette régression des exportations de l'huile d'olive (-39,2% en volume et -42,8% en valeur) et d'une nette évolution des importations céréalières (à l'exception du blé dur) dont la part dans les

importations alimentaires est passée de 36,5% à 51,3% à fin mars 2019 et ce suite à une hausse en glissement annuel de 25,9% en volume et de 66,9% en valeur.

Les céréales, le sucre et les huiles végétales demeurent les principaux produits de base importés avec près de 67,1% de la valeur totale des importations alimentaires totales.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire au cours du premier trimestre de 2018 et 2019.



Source : Calculs de l'ONAGRI d'après l'INS.

Elaboré par Mme Yosra DOUIRI.
Observatoire National de l'Agriculture

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Février 2019 (Comparaison de 2019 par rapport à 2018)

La production de la pêche et de l'aquaculture à fin Février 2019 a été de **13,3 mille tonnes** contre 14,7 mille tonnes réalisées à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 5,5%. La baisse de la production de la pêche a concerné principalement la pêche au chalut de fond (-11%) et la pêche au poisson bleu (-11%). La production aquacole réalisée à fin Février 2019 a été de **2,1 mille tonnes** contre 2,7 mille tonnes réalisées à fin Février 2018, soit une baisse de 22,2%.

A fin Février 2019 **les quantités exportées** des produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint **4,2 mille tonnes** pour une valeur de **68,7 MD** contre 3,4 mille tonnes et une valeur de 64 MD à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 23,5% en termes de quantité et de 7,3% en termes de valeurs. L'augmentation des quantités exportées est due à la hausse importante du volume des exportations des crabes qui a atteint 504,4 tonnes à fin Février 2019 contre 231,8 tonnes à fin Février 2018 et du volume des exportations des produits aquacoles (exportation de la dorade) qui a atteint 973,9 tonnes à fin Février 2019 contre 610,4 tonnes à fin Février 2018.

Les importations ont atteint **7,9 mille tonnes** pour une valeur de **37 MD** contre 4,9 mille tonnes et une valeur de 23,2 MD à fin Février 2018, soit une hausse de 61,2% en termes de quantité et une hausse de 59,5% en termes de valeurs. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse remarquable des importations du thon congelé en termes de quantité (62,7%) et en termes de valeur (60,4%).

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche a été positif avec **(+31,7 MD)** en 2019 contre **(+40,8 MD)** enregistrés en 2018, soit 22,3 % de moins.

NB : Les chiffres de l'année 2019 sont préliminaires.

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.



Figure 1. Evolution du volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 2. Evolution de la valeur des exportations et des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 3. Evolution du solde des échanges extérieurs des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Situation hydrique observée le 15/04/2019

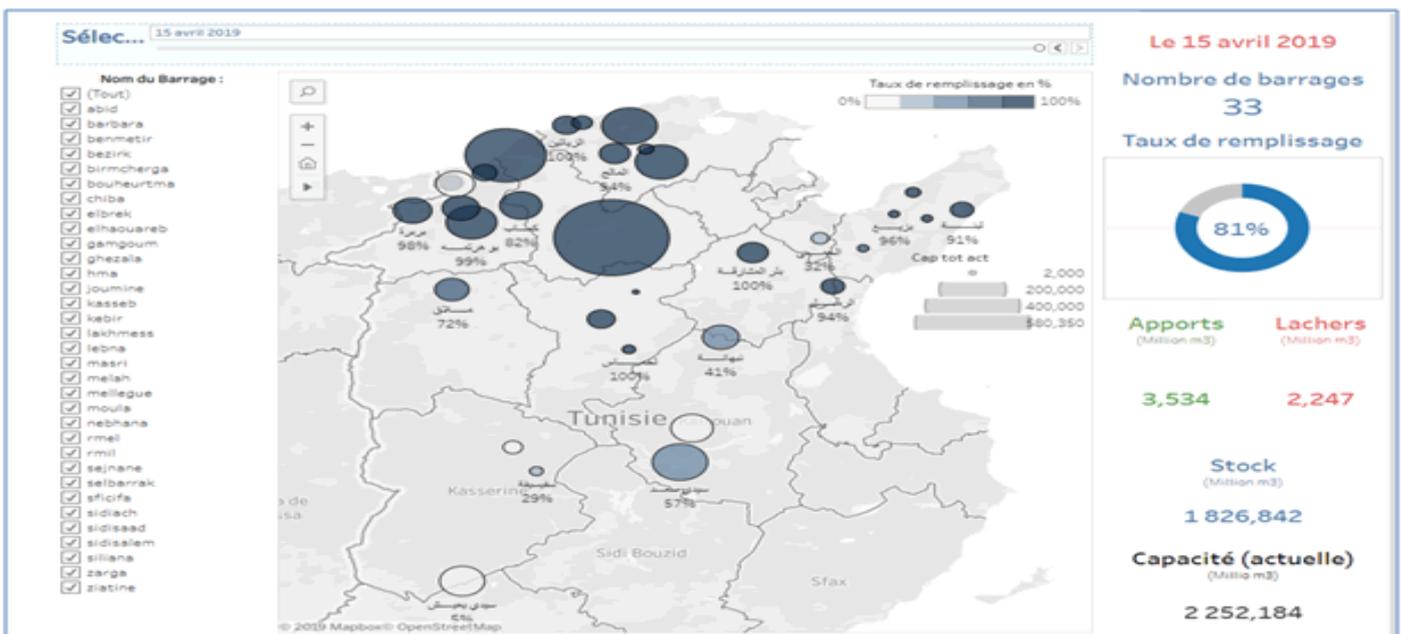
Situation des barrages (période du 01/09/18 au 14/04/19)

A la date du 14/04/2019, les apports cumulés aux barrages ont atteint 2238,8 Mm³. Ils ont dépassé la moyenne de la période (1531,5 Mm³) et les apports enregistrés à la même période de l'année précédente (832,7 Mm³) suite aux importantes précipitations qui ont été enregistrées durant la présente campagne agricole. Ces apports sont répartis pour une part de 86,8% au Nord ; 8,9 % au Centre et 4,4% au Cap Bon. Par conséquent les réserves en eau dans tous les barrages ont atteint 1826,1 Mm³ contre 1056,9 Mm³ enregistrés à la même date de 2018 et une moyenne enregistrée au cours des trois dernières années de 1054,3 Mm³, soit un surplus

de 771,8 Mm³. Ceci correspond à une augmentation de 114,2% par rapport à la situation du 31 Août 2018. Les volumes stockés sont ainsi répartis : 87,3% dans les barrages du Nord, 10,1% dans les barrages du Centre et 2,6% dans les barrages du Cap Bon. Pour l'ensemble des barrages le **taux de remplissage a atteint 81,1%**. La figure ci-dessous illustre la situation des barrages à la date du 14/04/2019. Les lecteurs peuvent accéder à toutes les informations qui concernent les barrages via la plateforme Open Data de l'ONAGRI à travers le lien suivant : www.agridata.tn

Situation des barrages (période du 01/09/18 au 14/04/19)						
	Volume stocké dans les barrages (Mm ³)			Apports de la période		
	2018	2019	Variation (%)	2019 (Mm ³)	2019/moy (%)	2019/2018 (%)
Nord	982,3	1594,5	62,3%	1942,5	143,4%	240,5%
Centre	54	183,8	240,4%	198,8	146,5%	1227,2%
Cap Bon	20,6	47,8	132,0%	97,5	236,7%	1108,0%
Total	1056,9	1826,1	72,8%	2238,8	146,2%	268,9%

Source : DG/BGTH.



Extrait de la plateforme de l'ONAGRI "OpenData" (www.agridata.tn).

La pluviométrie : Situation au 14/04/2019

Durant la période 01/09/18-14/04/19, la pluviométrie enregistrée a été significativement élevée dans les régions du Nord et du Centre. Par rapport à la même période de la campagne écoulée, la situation pluviométrique a été caractérisée par un niveau plus élevé dans la région du Nord Ouest (Tableau 1).

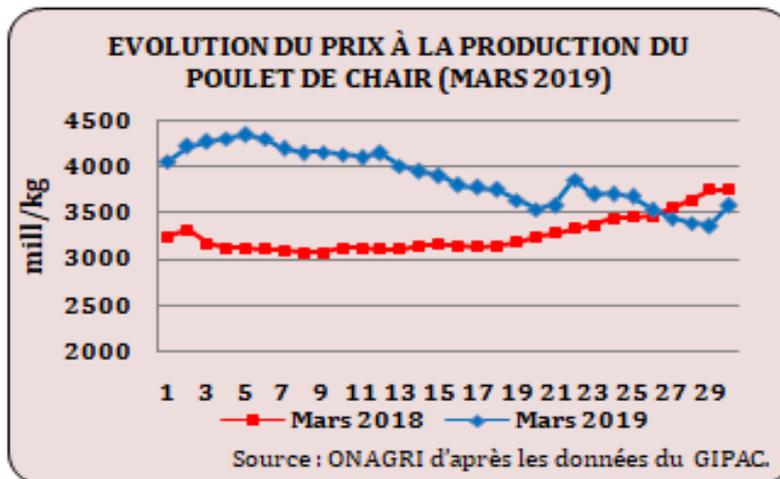
Tableau 1. Pluviométrie jusqu'au 14/04/2019

Région	Pluviométrie jusqu'au 14/04/2019 (mm)	% par rapport à la moyenne de la période 01/09/18-14/04/19	% par rapport à la même période (2018-2019/2017-2018)
Nord Ouest	499,8	117%	135%
Nord Est	472	108%	98%
Centre Ouest	189,5	91%	78%
Centre Est	232,1	101%	60%
Sud Ouest	38,5	45%	38%
Sud Est	116,7	94%	79%
Tout le pays	186,8	97%	85%

*Elaboré par : Mme Noura Ferjani
Observatoire National de l'Agriculture*

Flash sur la filière avicole Mars 2019

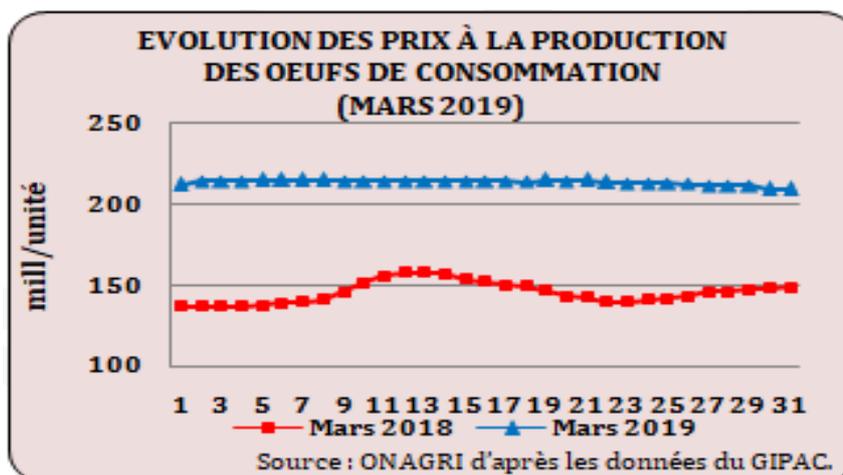
Poulet de chair



Au cours du mois de mars 2019 le prix à la production du poulet de chair a enregistré une tendance baissière avec des fluctuations, enregistrant ainsi un maximum de 4341 mill/kg le 05/03/2019 et un minimum de 3361 mill/kg le 29/03/2019. Le prix moyen mensuel a augmenté de 18,3% par rapport à celui du même mois de l'année précédente (3879,9 mill/kg contre 3281,1 mill/kg) alors qu'il a baissé de 4,0% par rapport à celui de février 2019 (4042,1 mill/kg).

Concernant les régions, le prix moyen à la production dans le Nord (3932,7 mill/kg) devance de 2,2% celui du Sud et 1,9% celui du Centre.

Œufs de consommation



Les prix à la production des œufs de consommation au cours du mois de mars 2019 ont connu une quasi-stagnation tout le long du mois en enregistrant une légère variation de 2,7% entre un maximum de 214,9 mill/œuf enregistré le 06/03/2019 et un minimum de 209,2 mill/œuf enregistré le 31/03/2019.

La moyenne enregistrée au cours de mars 2019 a augmenté de 46,9% par rapport à celle du même mois de l'année 2018 (213,5 mill/unité contre 145,3 mill/unité). Par rapport à février 2019 (214,4 mill/unité), le prix moyen a légèrement baissé de 0,4%.

Le prix moyen à la production dans le Centre (218,3 mill/unité) est supérieur à celui du Sud et du Nord avec les taux respectifs de 1,1% et 4,0%.

Source : ONAGRI d'après le GIPAC.

*Elaboré par Mme Yosra DOUIRI
Observatoire National de l'Agriculture*

INFO-AGRI

La « Déclaration du Caire » exhorte à la cohérence politique entre les secteurs de l'eau et de l'agriculture et appelle à une nouvelle génération de politiques et d'investissements

À la clôture des Journées Terre et Eau (LWD) pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (NENA), les pays arabes ont convenu de coordonner leurs efforts pour faire face aux défis actuels et aux risques futurs liés à l'eau et à la sécurité alimentaire dans la région, qui empêchent la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

Dans une déclaration ministérielle adoptée au Caire, la « Déclaration du Caire », les ministres de l'eau et les ministres de l'agriculture, ont réaffirmé lors de leur première réunion conjointe la position critique de la gestion de l'eau dans la réalisation de l'ODD2, avec tous ses impacts sur la réalisation du programme global de développement durable. Ils ont également exprimé leur profonde inquiétude face à l'augmentation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la région, exaspérée par la rareté de l'eau et le changement climatique.

Par une résolution ministérielle conjointe, environ 18 pays arabes ont adopté la déclaration, qui reconnaissait l'importance d'établir un mécanisme de coordination entre les secteurs de l'eau et de l'agriculture, ainsi que la nécessité de développer une nouvelle génération de politiques et d'investissements innovants dans l'eau agricole dans la région afin de réaliser le programme de développement durable à l'horizon 2030.

Parmi les autres engagements compris dans la résolution figure la création d'un comité permanent mixte de haut niveau, composé de hauts fonctionnaires des secteurs de l'agri-

culture et de l'eau, et qui se réunit sur une base annuelle.

Les pays membres ont également appelé à la création d'un secrétariat technique conjoint comprenant le secrétariat technique du Conseil ministériel arabe de l'eau et de l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) afin de faciliter les travaux du comité mixte de haut niveau et d'assurer la liaison avec les partenaires et autres parties prenantes.

La résolution prônait également des réunions ministérielles conjointes régulières tous les deux ans.

Dans la déclaration, les pays ont souligné l'urgence de revoir et de réformer les politiques en matière d'agriculture, de commerce, d'eau et de protection sociale afin de garantir la sécurité alimentaire de la population de la région.

La déclaration appelait également à revoir la législation, les systèmes et les mécanismes relatifs à l'utilisation de l'eau et des terres, ainsi qu'à accroître les investissements dans la gestion de l'eau agricole.

La réunion était organisée par la Ligue des États arabes (LEA) et co-organisée par l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO). La réunion visait à ouvrir la voie à une plus grande cohérence de politiques et à institutionnaliser un mécanisme de coordination qui traduise les politiques communes en programmes et projets réalisables.

Source : <http://www.fao.org>

Un problème commun aux cultures et aux hommes

Avec l'apparition de résistance aux fongicides, les champignons représentent une véritable menace pour l'agriculture, l'alimentation et la santé humaine. Côté cultures, les agriculteurs sont vigilants et la recherche est active afin de trouver des solutions alternatives.

Difficilement prédictibles, les maladies fongiques représentent une « menace silencieuse pour la santé humaine, pour l'agriculture et l'alimentation », déclare Christian Huyghe, directeur scientifique agriculture à l'Inra. Chaque année, les champignons font 1,6 million de victimes dans le monde. Pour le professeur Françoise Botterel, docteur spécialiste en biologie médicale et secrétaire de la Société française de mycologie médicale, il est urgent de réagir. « La vision que nous devons avoir est celle de «one health» (une santé, NDLR). Tout est lié entre la santé humaine, animale et végétale », souligne Françoise Botterel. D'autant que certains champignons deviennent résistants aux molécules fongicides utilisées en santé humaine ainsi qu'en protection des cultures, comme par exemple les azoles. « Aux Pays-Bas, 20 % des champignons *Aspergillus* sont résistants à cette famille chimique », très utilisée dans la production de tulipes. Et le phénomène se répand : « cela concerne désormais 4 % de ces champignons en France ».

Limiter l'apparition de résistances aux fongicides

Les champignons font l'objet d'une surveillance accrue en agriculture, du fait de leur incidence importante sur la pro-

ductivité des cultures : « - 20 % en moyenne », selon Christian Huyghe. Et il n'y a pas que le rendement, ils peuvent également « nuire à la qualité des récoltes et produire des

mycotoxines », comme le souligne Olivier Coupery, agriculteur dans les Yvelines. « Nos productions doivent être saines, loyales et marchandes pour être commercialisées ».

Pour lutter contre ces champignons tout en limitant l'apparition de résistances, l'agriculteur utilise des « demi-doses en traitement préventif » et essaye de « varier les molécules ». Mais l'offre ne le permet

pas toujours, comme c'est le cas avec « la cercosporiose en betterave ». L'agriculteur a aussi recours au « mélange variétal » et utilise des outils d'aide à la décision pour un « positionnement optimum des traitements ».

Trouver des solutions alternatives

Les connaissances évoluent aussi et « remettent en cause beaucoup de choses aujourd'hui. Auparavant, on considérait « qu'une plante était saine, lorsqu'il n'y avait rien dessus. Aujourd'hui, la plante doit être habitée avec un équilibre essentiel », ajoute Christian Huyghe. « Certaines solutions de biocontrôle fonctionnent plutôt bien, comme le soufre ou le cuivre. » Ces deux exemples posent, par contre, « d'autres soucis concernant la vie des sols ». La recherche travaille donc pour trouver d'autres solutions alternatives, mais « on manque encore de recul à ce sujet ».

Source : www.terre-net.fr



Les impacts du réchauffement climatique s'accroissent

L'Organisation météorologique mondiale vient de publier son 25e rapport sur l'état du climat dans le monde. Ses conclusions : les impacts, tant physiques qu'économiques, du réchauffement climatique s'accroissent. Il y a quelques jours, un rapport publié par l'Agence internationale de l'énergie faisait un constat peu rassurant : dans le monde, les émissions de CO2 liées à l'énergie ont continué d'augmenter en 2018. Et le dernier rapport en date de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) portant sur l'état du climat en 2018 n'est pas plus encourageant. Selon les experts, les niveaux record de gaz à effet de serre font grimper les températures à « des niveaux préoccupants ». En 1993, le tout premier rapport de l'OMM notait un niveau de CO2 dans l'atmosphère de 357 parties par million (ppm). Il est passé à 405,5 ppm en 2017 et devrait encore augmenter dans les années à venir. Un état de fait qui impacte de plus en plus fortement les températures mondiales. Ainsi, 2018 a été la quatrième année la plus chaude jamais enregistrée avec des températures de 1 °C au-dessus des moyennes de la période 1850-1900. D'autres indicateurs sont également dans le rouge. En 2018, les océans ont battu des records de chaleur, « pulvérisant ceux déjà établis en 2017 ». De quoi craindre pour la biodiversité marine. D'autant que l'acidification du milieu s'accroît aussi. Et toujours du côté des océans, le niveau de la mer a augmenté l'année dernière de 3,7 millimètres.

Une hausse d'autant plus inquiétante que le rapport souligne une accélération de son rythme, la moyenne sur la période 1993-2018 s'affichant à 3,15 millimètres. Avec cette fois, essentiellement des craintes relatives aux populations qui vivent dans les zones côtières. Selon les experts, la cause est à chercher du côté des pertes de plus en plus importantes de masses glaciaires des inlandsis. Fin 2018, l'étendue des glaces de mer arctiques était proche des plus faibles jamais observées. Le rapport de l'OMM dresse aussi le bilan des impacts du réchauffement climatique sur le plan humain et économique. En 2018, près de 62 millions de personnes ont été victimes d'un événement climatique extrême. Aux États-Unis, 14 catastrophes - parmi lesquelles les ouragans Florence et Michael - ont coûté chacune plus d'un milliard de dollars. Et en Europe, au Japon et aux États-Unis, les vagues de chaleur et les feux ont été à l'origine de plus de 1.600 morts. La faim dans le monde, qui semblait avoir durablement reculé, est repartie à la hausse. En 2017, ils étaient quelque 820 millions à souffrir de sous-alimentation. Notamment à cause des sécheresses liées au puissant phénomène El Niño de 2015/2016. Et ce sont plus de 2 millions de personnes qui se sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays pour des raisons climatiques, la plupart du temps des inondations ou des sécheresses.

Source : www.futura-sciences.com

La Tunisie accueille le Forum sur l'Économie Bleue en Afrique (ABEF)

Le deuxième Forum sur l'Économie bleue en Afrique (ABEF) se tiendra les 25 et 26 juin 2019 à Tunis, ville historique du commerce maritime à la croisée de l'Europe et de l'Afrique. Pour la deuxième année consécutive, l'événement réunira plus de 150 délégués internationaux, notamment des experts des océans, décideurs politiques, entrepreneurs et investisseurs, ainsi que des représentants de la société civile et des organisations multilatérales, afin de discuter des opportunités offertes par l'économie bleue en Afrique. Lors de sa première édition, les intervenants et délégués de l'ABEF avaient souligné l'importance de la coopération internationale, de l'éducation et de financements innovants pour développer l'économie bleue en Afrique à plus grande échelle. Ils avaient notamment rappelé que pour y parvenir, gouverne-

ments et secteur privé devaient impérativement adopter une approche concertée et coordonnée. Au regard de ces recommandations, ABEF2019 mettra l'accent sur les opportunités d'investissement dans les secteurs traditionnels et émergents pour un développement durable en Afrique. Rappelons que l'industrie maritime africaine est estimée à environ 1 000 milliards de dollars par an tandis que la valeur des actifs des différents écosystèmes de l'économie bleue serait d'environ 24 000 milliards de dollars. L'économie des océans représente donc un énorme potentiel en matière de création d'emplois et de sources de revenus pour les communautés locales, tout en apportant une réponse aux problématiques du changement climatique et de la durabilité des ressources naturelles.

Source : hwww.financialafrik.com



Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Site Web: <http://www.onagri.tn>
Téléphone (+216) 71 801 055/478
Télécopie : (+216) 71 785 127
E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn